

un ouvrage de philosophie politique, une analyse systématique et détaillée de toutes les formes de gouvernement, des conditions dans lesquelles ils se créent, des principes sur lesquels ils reposent. Montesquieu présentait comme l'organisation idéale l'organisation de la *Monarchie anglaise*, parce qu'elle garantissait à tous les citoyens la « liberté politique », parce que « le prince n'y a le pouvoir de faire aucun tort imaginable à qui que ce soit, par la raison que son pouvoir est contrôlé et borné par un autre ». Il établissait qu'il doit y avoir dans un État bien réglé trois pouvoirs distincts et indépendants les uns des autres, le *législatif*, l'*exécutif*, le *judiciaire*, et que cette distinction est la garantie indispensable de la liberté. Il faisait ainsi la critique de la monarchie française, où tous les pouvoirs étaient confondus; il mettait en circulation l'idée que la royauté devait être *limitée et contrôlée par les représentants de la nation*.

L'*Esprit des lois* eut un énorme succès : il en fut fait *vingt-deux* éditions en *dix-huit* mois et des traductions dans toute l'Europe. M. Faguet a dit justement qu'il fut « plus qu'un livre, un *grand acte historique* qui devait descendre dans les faits et y laisser pour un temps très long une profonde empreinte ». L'œuvre n'exerça pas une influence immédiate. Mais, quarante ans plus tard, ce fut de Montesquieu que s'inspirèrent les premières assemblées de la Révolution, et la célèbre théorie de la séparation des trois pouvoirs a dominé la rédaction de toutes nos Constitutions depuis 1789.

VOLTAIRE SES DÉBUTS

A la différence de Montesquieu, qui fut un esprit créateur, Voltaire (1694-1778) n'a rien fait que détruire. Il était fils d'un notaire de Paris et son vrai nom était *Arouet*. Tout jeune, il eut à souffrir de l'arbitraire; à vingt-trois ans, pour une satire contre le Régent, et non pas simplement, comme le dit la tradition, pour une satire contre Louis XIV, dont il n'était pas l'auteur, il fut emprisonné et tenu onze mois à la Bastille (1717-1718). Le Régent lui accorda d'ailleurs, à sa sortie, une pension de 1200 livres. Huit ans plus tard, il fut une seconde fois embastillé pendant six mois : ayant été bâtonné par un gentilhomme, le chevalier de Rohan, il avait osé, lui, roturier, réclamer justice ou réparation par les armes (1726). Au sortir de la Bastille, il dut s'exiler en Angleterre : il y demeura quatre années. Comme Montesquieu, il admira la liberté dont jouissaient les Anglais. Rentré en France, il publia